

## RAPPORT D'ÉVALUATION

Licence Sciences et techniques des activités  
physiques et sportives (STAPS) sous jury rectoral

ILEPS – Ecole Supérieure des Métiers du Sport

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018**  
VAGUE D

Rapport publié le 11/07/2018



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Christiane Heitz, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DEPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

## LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS)

Établissement : ILEPS – Ecole Supérieure des Métiers du Sport

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS) est une formation présentée sous jury rectoral, par l'ILEPS – Ecole Supérieure des Métiers du Sport, école sous convention avec l'Institut Catholique de Paris (ICP) et l'Université de Cergy-Pontoise. Elle comporte deux parcours : *Education et motricité* (EM) et *Management du sport* (MS). Elle s'adresse à des étudiants souhaitant s'orienter vers les métiers de l'enseignement et de l'éducation, en particulier à et par les activités physiques et sportives (parcours EM) ou les métiers de la gestion et du développement des organisations sportives (parcours MS). La formation comporte 1660 à 1680 heures d'enseignement en présentiel (selon le parcours) et un stage chaque année. La première année est commune aux deux parcours (y compris le stage), la deuxième année comporte un tronc commun et des enseignements optionnels pour chaque parcours (dont un stage de 60h), et la troisième année est spécifique à chaque parcours (y compris le stage). Les deux premières années, 100 heures d'enseignements par semestre sont consacrées à l'enseignement pratique et théorique des Activités Physiques et Sportives. La formation s'inscrit dans une filière de formation au sein de l'ILEPS dans les deux domaines du management et de l'éducation.

### ANALYSE

#### Finalité

Inscrits dans le cadre du Référentiel de Compétences de la licence du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, ainsi que dans les réflexions de la Conférence des Directeurs et Doyens STAPS, les objectifs scientifiques et professionnels de cette mention, exposés clairement dans le dossier, et les suppléments aux diplômes, sont classiques et conformes aux attendus. Les enseignements pluridisciplinaires, associant connaissances scientifiques, compétences méthodologiques, professionnelles ainsi que connaissances et compétences dans les activités physiques et sportives permettent de répondre, d'une part, à l'objectif de professionnalisation dans les domaines visés (métiers clairement identifiés), et d'autre part, à la poursuite d'études. Cette dernière est envisagée pour le parcours *Management du sport* vers un master *STAPS Management du sport*, un master *Sciences de gestion* ou encore vers une Ecole de commerce, tandis que le parcours *Education et motricité*, visant l'enseignement, conduit au master MEEF (*Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*). La formation est adossée aux fiches RNCP (Registre national des certifications professionnelles) communes à l'ensemble des licences STAPS en France (une fiche par parcours).

Des dispositifs d'informations et de compréhensions des finalités et du contenu de la formation sont mis en œuvre : dispositifs avant l'entrée en formation et pendant la formation, notamment dans le choix des parcours.

### Positionnement dans l'environnement

La place de la formation dans l'offre de formation de l'ILEPS est clairement exposée. En revanche, les relations avec les autres formations de niveau licence de l'Institut Catholique de Paris ne sont pas présentées et/ou discutées. La formation se situe dans une logique cohérente de filière, chaque parcours débouchant sur une possibilité de poursuite d'études dans un des deux masters de l'ILEPS, en convention avec l'ICP (master *Education et formation*) ou l'Université de Cergy-Pontoise (master *Sciences du management et métiers du sport*). Considérant l'environnement très concurrentiel, l'équipe de pilotage de la licence STAPS porte une attention toute particulière à son positionnement dans l'environnement régional, national et international, en analysant les autres formations existantes dans le domaine du sport et de l'activité physique, qu'elles soient universitaires (STAPS ou hors STAPS) ou non. Cette analyse a par ailleurs donné lieu à la suppression en 2012 d'un parcours au sein de la licence. Le développement d'autres formations de niveau licence de l'ILEPS, complémentaires de la licence STAPS (Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques par exemple), est pensé en relation avec les partenaires académiques en convention, la Communauté d'universités et d'établissements (Comue) Université Paris Seine et l'Université Cergy-Pontoise. Au niveau international, l'ILEPS a signé des conventions de partenariat avec quatre universités européennes (l'Académie des sports de Cracovie, l'Université Foro Italico de Rome, l'Université catholique de Murcia et l'Université Charles de Prague).

Il n'existe pas de laboratoire d'adossment de la formation identifié : les enseignants-chercheurs de l'établissement appartiennent à différents laboratoires implantés sur le territoire national, et sont regroupés au sein de TEAM S2 (Association Territoires de l'Education de l'Adaptation et du Management du Sport et de la Santé), association dont les objectifs ne sont pas précisés. Les thématiques de recherche très différentes de ces enseignants-chercheurs, en relation avec la formation scientifique pluridisciplinaire en STAPS, expliquent cet émiettement. L'articulation formation-recherche est assurée par l'intervention de ces enseignants-chercheurs, mais aussi à des docteurs issus de différents types de structures (par exemple l'INSEP-Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance, ou l'INS-HEA - Institut National Supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes Handicapés et les Enseignements Adaptés) ; cependant moins de 30 % de la formation est assurée par ces enseignants-chercheurs ou de titulaires de doctorats.

L'ILEPS fait valoir une forte relation avec le monde socio-professionnel, cependant il n'existe pas de liens institutionnels formalisés en dehors d'une convention avec une société de commercialisation d'articles de sport. Aucun partenariat avec des acteurs du monde éducatif n'est exposé dans le dossier. Pour autant, le conseil de perfectionnement fait état de relations avec le milieu socio-économique, dont les représentants constituent la moitié des membres de ce conseil, ce qui permet à la formation de rester en adéquation avec les attentes du monde professionnel. L'équipe de pilotage de la licence a donc bien étudié son positionnement dans l'environnement, mais doit dépasser cette analyse descriptive pour définir les pistes d'amélioration notamment dans les domaines de la formalisation des partenariats socio-économiques et de l'articulation formation-recherche.

### Organisation pédagogique

La licence est construite selon une spécialisation progressive vers les deux parcours *Education et motricité* (EM) et *Management du sport* (MS). La première année est quasiment commune aux deux parcours (une UE optionnelle) et la deuxième année propose un tronc commun significatif permettant un changement de parcours. Ces enseignements communs sur les deux ans permettent de construire les connaissances et les compétences générales de la mention et du DEUG STAPS (Diplôme d'Etudes Universitaires Générales en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives), diplôme obtenu à la fin des deux premières années et permettant l'obtention d'une carte professionnelle. La troisième année est constituée uniquement d'enseignements spécifiques au parcours choisi par l'étudiant. Les volumes horaires équivalents et une architecture identique aux deux parcours rendent la structure de la formation parfaitement lisible. La formation est majoritairement en présentiel, mais est compatible avec l'accueil de populations spécifiques (salariés, situations de handicap, sportif de haut niveau).

Les enseignements dits « transversaux » sont progressivement orientés vers le parcours de l'étudiant, que ce soit pour les nouvelles technologies de l'informatique et de la communication (NTIC) ou l'anglais avec, dans ces deux domaines, la mise en place de groupes de niveau et la possibilité de se présenter à des certifications. Une attention toute particulière est portée à la professionnalisation tout au long de la formation au travers d'une spécialisation renforcée en troisième année de licence et d'un stage obligatoire conventionné chaque année du cursus : ce stage est commun en 1<sup>ère</sup> année (avec l'existence d'un référentiel de compétences) et

spécifique aux parcours en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année, avec une progressivité dans les volumes et exigences des stages. Au contraire de la première année, le référentiel de compétences attendues des stages de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années n'est pas présenté dans le dossier, mais l'évaluation du stage intègre la présentation d'un portfolio de compétences. L'accompagnement du projet personnel et professionnel des étudiants est effectué au cours de semaines d'intégration au début de chaque semestre, et au cours de l'année sous forme de conférences d'articulation et d'un module professionnel. Cet accompagnement est complété par un Carrefour des Métiers et Forum des entreprises, et de conférences-métiers.

Un enseignement à chaque semestre est identifié comme une sensibilisation à la recherche, et ce, dès la première année. Néanmoins, cette sensibilisation reste assez restreinte. Les pratiques pédagogiques et le recours aux outils du numérique dans ces pratiques demeurent assez traditionnels. L'internationalisation de la formation est encouragée, notamment par des partenariats avec quatre universités étrangères privilégiées et par des dispositifs pédagogiques spécifiques dans lesquels les étudiants peuvent inscrire leur projet personnel et professionnel (PPP) : Erasmus + et stage à l'international. Une formation aux langues étrangères a été élaborée à destination des enseignants ou personnels concernés par une mobilité internationale. Cependant, aucune donnée chiffrée sur la réalité de la mobilité des étudiants (entrante ou sortante) ne permet d'évaluer son efficacité.

L'organisation pédagogique de la formation est donc très claire, permettant une orientation progressive et une construction du projet de formation et professionnel de l'étudiant. La formation est en adéquation avec le cadre national des formations et doit dorénavant s'attacher à développer la qualité de la formation dans les domaines perfectibles : formation à et par la recherche, utilisation des outils numériques, mobilité étudiante internationale.

### Pilotage

Le pilotage est assuré par une équipe comprenant un responsable enseignement-recherche en lien avec un directeur opérationnel des études, des responsables de parcours, et un responsable du pôle école/entreprises pour ce qui concerne les stages. Le pilotage organisationnel de la formation s'effectue par groupes thématiques, centrés sur les différents types d'enseignements. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement identifié, avec des missions définies : réflexion sur les perspectives d'évolution de la formation et analyse de l'adéquation entre référentiel de compétences de la formation et débouchés professionnels. Il se réunit une fois par semestre, et accueille des professionnels et représentants institutionnels, mais pas de représentants du monde éducatif (pourtant objet d'un des deux parcours) ni d'étudiants. Ces derniers peuvent être associés au conseil de direction selon l'ordre du jour, mais ne sont pas systématiquement partie prenante du pilotage de la formation. En revanche, ce pilotage s'appuie sur l'évaluation des enseignements par les étudiants ainsi que sur un classement externe (classement Eduniversal, au sein duquel le parcours *Management du sport* est classé 1<sup>er</sup> dans sa catégorie).

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants et d'enseignants-chercheurs titulaires de l'ILEPS qui n'assurent qu'un tiers des enseignements et de nombreux intervenants extérieurs, avec différents profils (dont professionnels et docteurs), mais une grande majorité d'enseignants du second degré qui assurent plus de la moitié des heures de formation. Le taux d'encadrement par des enseignants titulaires, et en particulier d'enseignants-chercheurs, est donc insuffisant ce qui peut nuire à la cohérence de la formation ainsi qu'à la formation à et par la recherche. Les niveaux, attributions et volumes horaires des intervenants extérieurs sont bien connus.

Le diplôme est délivré par le rectorat : la composition, les modalités de réunion du jury et les dispositions relatives aux évaluations sont précisés dans deux arrêtés. Les modalités de contrôle des connaissances sont précisément décrites. L'ensemble des enseignements bénéficient d'un contrôle terminal, et environ la moitié intègre en plus un contrôle continu. L'évaluation des compétences fait partie intégrante du stage. Un travail important a été entrepris dans le « projet de formation et référentiels de compétences » pour objectiver, au travers de l'évaluation, le niveau de compétences et de connaissances dans le domaine des Activités Physiques et Sportives (théorie et pratique des APS), des enseignements scientifiques, et des compétences méthodologiques lors de dissertations. Ce travail se poursuivra dans la prochaine offre de formation, dans le cadre proposé par la Conférence des Directeurs et Doyens de STAPS sur une transcription de chaque niveau et parcours de formation en compétences.

La licence STAPS prend en compte le profil des étudiants au cours des trois premiers semestres de la licence, en proposant des travaux dirigés optionnels dans les enseignements scientifiques, des groupes de niveaux en anglais et informatique, un repérage spécifique des étudiants en difficulté d'expression écrite et un suivi et

accompagnement à la formation de l'étudiant à partir de ses résultats. Toutefois, il n'y a pas d'analyse du suivi et de la pertinence de ces dispositifs. Les réorientations et passerelles possibles ne sont pas exposées ni analysées, et notamment entre les parcours.

Pour conclure, l'équipe pédagogique de la licence a mis en œuvre différents niveaux de pilotage, mais il est difficile de percevoir les indicateurs qui vont permettre l'analyse et l'évolution de la formation : ceux-ci doivent être formalisés. Par ailleurs, il existe une nécessité à renforcer l'équipe de titulaires intervenants au sein de la formation.

### Résultats constatés

Les effectifs et origines des étudiants entrant en licence STAPS à l'ILEPS sont bien suivis. On constate un effectif stable jusqu'en 2014-2015 puis une forte augmentation dès 2015-2016 en 3<sup>ème</sup> année dans le parcours *Management du sport*, puis en 2016-2017 en 1<sup>ère</sup> année. Les raisons de cette augmentation en 1<sup>ère</sup> année ne sont pas expliquées (sans doute liée à la hausse des flux sur le plan national), pas plus que les modalités d'accueil mises en place et les éventuelles conséquences sur l'organisation de la licence. Le taux d'abandon en 1<sup>ère</sup> année est nul, et le taux de réussite est de l'ordre de 80 %, donc largement supérieur à la moyenne nationale en STAPS. Les taux de réussite sont aussi élevés, de l'ordre de 90 %, en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années, ce qui montre que les étudiants admis en fin de 1<sup>ère</sup> année sont majoritairement en mesure de poursuivre leurs études. En revanche, la réussite en master des étudiants diplômés de cette licence n'est pas exposée. Elle permettrait pourtant de s'assurer de la pertinence du niveau d'exigence de la formation.

Le suivi des diplômés est lui aussi de bonne qualité : il est effectué régulièrement sur une période significative (6, 18 et 36 mois) après le diplôme, avec un assez bon taux de réponse compris entre 75 et 85 %. Une très large majorité des diplômés de la licence (90 %) poursuivent en master, à l'instar des données existantes sur le plan national, notamment en Education et Motricité où les métiers visés d'enseignants se situent après un master. La moitié des diplômés entrent en master à l'ILEPS, sachant que cette école propose deux masters dans les mêmes domaines que les parcours de licence. Un nombre significatif de diplômés (20 %) poursuivent leurs études en école de commerce, ce qui est cohérent avec les finalités du parcours *Management du sport*. Parmi les 24 étudiants qui n'ont pas poursuivi leurs études, 23 sont en emploi avec des données satisfaisantes pour le secteur : 19 à temps plein, la moitié en contrat à durée indéterminée. Environ la moitié exerce dans le commerce du sport et l'autre moitié dans le champ de l'éducation et du sport, ce qui est en accord avec les deux parcours proposés dans la licence STAPS.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Spécialisation progressive de la formation.
- Dispositifs d'aides à la réussite des étudiants (accueil, suivi, accompagnement).
- Mise en place de dispositifs diversifiés vers la professionnalisation.
- Démarche compétences mise en œuvre.

### Principaux points faibles :

- Taux d'encadrement par des enseignants titulaires faible, en particulier par des enseignants-chercheurs.
- Faiblesse de la formation à et par la recherche.
- Formalisation des partenariats avec le monde socio-professionnel à améliorer.
- Participation limitée des étudiants dans le pilotage de la formation.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence STAPS de l'ILEPS a trouvé une « certaine vitesse de croisière », mais doit faire face à une augmentation du nombre d'étudiants, alors même que le nombre d'enseignants titulaires au sein de l'école est faible. Il est nécessaire pour garantir le maintien de la qualité de la formation, d'améliorer ce taux d'encadrement, notamment par des enseignants-chercheurs pouvant piloter la formation et animer l'initiation à la recherche. Par ailleurs, l'augmentation du nombre d'étudiants doit inciter l'ILEPS à réfléchir à de nouvelles formations et visant de nouveaux débouchés, au travers de DEUST ou de licences professionnelles. Le projet d'ouverture d'un DEUST est à ce titre une piste intéressante. Il faudra veiller à prévoir et rendre visibles les passerelles et réorientations possibles pour les étudiants. La licence doit formaliser et valoriser les partenariats avec le monde socio-économique afin de favoriser l'intégration de professionnels dans la formation des étudiants. Enfin, les étudiants doivent être partie prenante de l'évolution de la formation, en étant intégrés au conseil de perfectionnement et de manière plus systématique aux organes de concertation.

En conclusion, l'ILEPS est encouragé à développer une démarche d'autoévaluation fondée sur l'analyse des indicateurs de suivi de la formation et qui doit permettre une véritable prospective.

## OBSERVATIONS DU RECTORAT





RÉGION ACADÉMIQUE  
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Paris, le 26 avril 2018

Le Recteur de la région académique Île-de-France,  
Recteur de l'académie de Paris,  
Chancelier des universités

à

Monsieur le Directeur du Département d'évaluation  
des formations  
Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de  
l'enseignement supérieur

Affaire suivie par :  
Laetitia PACINI  
DEVU  
jurys-prive@ac-paris.fr  
Tél : 01 40 46 21 86  
N/Ref : évaluation HCERES  
des formations  
sous jury rectoral

RECTORAT  
DE L'ACADÉMIE  
DE PARIS

CHANCELLERIE  
DES UNIVERSITÉS  
En Sorbonne  
47, rue des Écoles  
75230 Paris cedex 05  
Tél. : 01 40 46 22 11  
Fax : 01 40 46 20 10

**Objet : observations sur l'évaluation de la licence STAPS ouverte sous jury rectoral à l'Institut libre d'éducation physique supérieur (ILEPS)**

**Référence : Rapport d'évaluation vague D, fiches d'évaluation des licences de l'ILEPS**

ENSEIGNEMENT  
SCOLAIRE  
12, boulevard d'Indochine  
CS 40 049  
75933 Paris Cedex 19  
Tél. : 01 44 62 40 40  
Fax : 01 44 62 12 72

Site internet  
[www.ac-paris.fr](http://www.ac-paris.fr)  
[www.sorbonne.fr](http://www.sorbonne.fr)

La faiblesse du lien avec la recherche est l'une des caractéristiques observées à propos des licences ouvertes sous jury rectoral, ainsi que la faiblesse de l'ouverture à l'international et l'insuffisante ouverture aux milieux socio-économiques. Cela vaut pour la licence STAPS de l'ILEPS.

Le diplôme de licence en STAPS est ouvert sous jury rectoral dans une mention très demandée par les étudiants dans la plupart des régions académiques malgré des débouchés qui ne sont pas à la hauteur de la demande sociale très forte.

Ces éléments de contexte soulignent la nécessité de renforcer les liens avec le monde socio-professionnel.

La qualité d'une formation de licence sous jury rectoral se mesure moins par les taux de réussite constatés en L1, en L2 et en L3, généralement excellents dans ce type de formation, que par le devenir des étudiants au sortir de cette formation (réussite d'une réorientation en cours de cursus, admission et réussite en master dans un autre

établissement, insertion professionnelle). Une attention particulière devrait être accordée à la production d'indicateurs portant sur ces différents points.

Le contenu de l'enquête annuelle du rectorat pourrait être complété en ce sens, et intégrer également des données relatives à l'ouverture à l'international et à l'ouverture au monde socio-économique.

Enfin une attention particulière sera portée par le rectorat sur le positionnement de la licence STAPS de l'ILEPS au sein de la politique de site de l'Université Paris Seine.

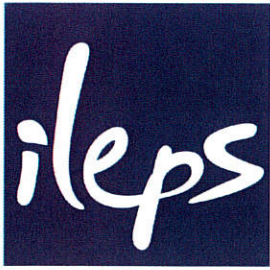
A noter que le DEUG de STAPS est délivré pour le parcours *éducation et motricité* en vue d'une insertion professionnelle en qualité d'éducateur sportif.

Pour le recteur et par délégation,  
Le Vice-chancelier des universités de Paris

Stefano BOSI

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'S' followed by a large loop and a final flourish.

## OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



Monsieur le Recteur  
Chancelier des universités  
Rectorat de Paris  
47 rue des Ecoles  
75230 PARIS cedex 05

Cergy, le 19 juin 2018

Objet : Observations sur l'évaluation de la  
Licence STAPS à l'ILEPS

Monsieur le Recteur,

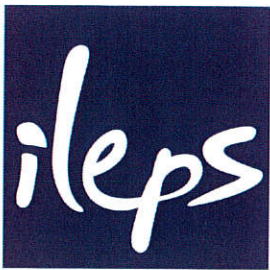
Suite à votre envoi réceptionné par mail le 3 mai dernier, nous vous adressons ci-joint les réponses aux observations formulées sur le rapport d'évaluation vague D de notre formation, citée en objet.

Nous espérons que ces compléments d'information vous permettront de répondre favorablement à notre demande de renouvellement.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur, nos respectueuses salutations.



Philippe ROUDÉN,  
Directeur.



**Demande renouvellement LICENCE STAPS  
Evaluation 2017-2018 – Vague D  
Éléments de réponse au Rapport d'évaluation**

## Réponses aux points faibles évoqués en conclusion

**« Taux d'encadrement par des enseignants titulaires faible, en particulier par des enseignants-chercheurs »**

L'ILEPS a recruté en septembre 2017 un enseignant-chercheur supplémentaire :

- Marie-Stéphanie Abouna, docteure en sociologie, associée au Laboratoire en Sciences de l'Information et de la Communication CIMEOS, EA 4117 de l'Université de Bourgogne Dijon.
- Virgile Serrau, docteur en STAPS, passe à plein temps à la rentrée 2018.
- Un autre enseignant-chercheur doit soutenir sa thèse au cours de l'année civile 2019.
- Enfin l'ILEPS s'attache un nouveau collaborateur à la rentrée 2018, un doctorant en Sciences de gestion à l'Université de Tours, dont la soutenance est programmée pour la fin de l'été 2018 et l'embauche à temps plein à l'ILEPS pour la rentrée 2019 sur le pôle management.

Dans la perspective d'ouverture d'autres filières dans les années à venir, l'ILEPS s'attachera à recruter en priorité des enseignants-chercheurs pour le pilotage de ces formations.

En parallèle, l'ILEPS va accentuer son recrutement d'enseignants à temps plein afin de dynamiser le projet de cette école et ainsi améliorer le taux d'encadrement par des enseignants titulaires.

Toutes ces perspectives n'ont pas pu être mises en place ces dernières années car l'activité de l'ILEPS était trop faible. L'augmentation durable des effectifs de première année devrait nous permettre d'envisager plus sereinement l'avenir et par conséquent d'engager davantage de professeurs permanents, et d'enseignants-chercheurs.

La place de l'ILEPS au sein de la COMUE, devrait dans un avenir à court terme, nous permettre de trouver des synergies dans la recherche et la mise à disposition d'enseignants-chercheurs. Il s'agit là d'un objectif partagé qui augmenterait sensiblement le taux d'encadrement.

Dans tous les cas, la volonté de notre école sera, en fonction de l'activité et du développement de ses formations, d'accroître le nombre d'enseignants ILEPS à temps plein et du nombre d'enseignants-chercheurs.

## **Faiblesse de la formation à et par la recherche**

83h de formation sont exclusivement consacrées à l'initiation à la recherche en Licence. Ces heures s'étalent du premier au sixième semestre. Ce dispositif est, nous semble-t-il, inédit dans l'offre de formation de licence STAPS sur le territoire national.

Cette formation s'articule systématiquement :

- d'une part, en apports théoriques : développement de compétences méthodologiques et activités pratiques,
- et d'autre part, du 1<sup>er</sup> au 6<sup>e</sup> semestre afin de préparer au mieux les étudiants à l'entrée en Master et les doter de prérequis, en termes de connaissances et de compétences. Ceci afin de les rendre plus performants pour suivre la formation méthodologique liée à la recherche en master et pour produire leur mémoire de recherche de fin d'études.

Quant à la formation par la recherche, si elle est limitée actuellement par le taux d'encadrement par des enseignants-chercheurs, elle se porte prioritairement sur les cours scientifiques. Ce sont des enseignants-chercheurs qui les prennent le plus systématiquement possible en charge. Il en est de même pour les cours de spécialités en grande partie, et quelques cours d'APS.

L'ILEPS possède assurément une petite équipe d'enseignants-chercheurs, qui doit être étoffée sans aucun doute, mais dont l'organisation permet d'assurer une formation à et par la recherche de qualité.

## **Formalisation des partenariats avec le monde socio-professionnel**

S'il existe peu de conventions de partenariat formalisées, les liens avec le milieu socio-économique sont très forts, assurant aux étudiants diplômés sortant de l'ILEPS un excellent taux d'insertion professionnelle.

La participation d'un certain nombre de professionnels à la formation de licence montre bien l'intérêt de notre école à l'interaction entre le monde universitaire et le monde de l'entreprise.

Tous les étudiants de l'ILEPS font systématiquement un stage sur les 3 années de licence :

- En première année, ils sont orientés vers le monde associatif et les clubs sportifs.
- En deuxième année, les étudiants choisissent d'effectuer un stage de 3 semaines dans les établissements scolaires privés et publics franciliens ou dans les entreprises locales, toutes en étroites relations avec les métiers du sport (Aren'ice ; Koezio ; le Racing Kart de Cormeilles ; Décathlon ; sport 2000 ; NIKE ; ...etc).
- En 3<sup>e</sup> année, tous les étudiants effectuent un stage de 6 semaines dans des secteurs identiques à ceux présentés en deuxième année.

En annexe 1, est présentée l'enquête d'insertion à 6 mois des sortants 2016. Cette dernière est réalisée tous les 6 mois par notre responsable des relations entreprises. Ces informations sont pour nous des indicateurs de performance sur l'insertion professionnelle de nos étudiants.

## **Participation limitée des étudiants dans le pilotage de la formation**

Ce point est une de nos priorités de travail pour la rentrée de septembre 2018. Il existe déjà des conseils de perfectionnement, mais la présence des étudiants était peu significative dans nos instances.

Pour l'année universitaire 2018/2019, il a été décidé qu'à chaque conseil d'établissement, il y aurait le président du BDE, 2 représentants de L1, L2 et L3, un représentant du DEUST, un représentant du master MEEF et un représentant du master Management. Nous renforcerons aussi la présence des étudiants au niveau des conseils de perfectionnement.

Par ailleurs, les représentants des groupes de chaque niveau effectuent deux fois par semestre des bilans avec le directeur des études et le directeur de l'établissement. Nous maintenons ce dispositif qui est un organe de régulation pour la vie quotidienne de nos étudiants.

## **Informations complémentaires sur divers points relevés dans l'analyse**

**« Il n'existe pas de laboratoire d'adossment de la formation identifié ... TEAM S<sup>2</sup> association dont les objectifs ne sont pas précisés »** (cf- § Positionnement dans l'environnement – alinéa 2)

Si la formation Licence STAPS APA a fermé, la préoccupation de la santé demeure au sein de l'équipe de recherche et plus généralement à l'ILEPS.

L'un des deux "S" de TEAM S<sup>2</sup>, Santé, constitue l'élément fédérateur de l'association de chercheurs dont certaines des productions scientifiques, quel que soit le domaine de recherche et en lien avec le Sport, l'Education et le Management, alimentent le thème de façon variée : bien-être, vieillissement, éducation physique intégrée, représentation de la santé, posture et performance scolaire, activités physiques et cancers, sport et homéopathie, politique de santé publique, etc.

A titre d'exemple, nous pouvons mentionner nos productions scientifiques qui vont dans ce sens depuis 5 ans, 2012-2018. Articles et chapitres d'ouvrage :

**Bourgeois P.**, « Détermination rétrospectives des valeurs de références de la verticale de Barré dans une population d'enfants de 8 à 18 ans », in Lacour M. et Perrenou D., Posture et équilibre, Montpellier, Sauramps médical, Paris, Deboeck, 2013, pp. 147-153.

**Lecocq G.**, Dervaux S., « De la résistance à la résilience : Lorsque 2 types d'activités physiques adaptées se mettent au service d'une personne vulnérable », Movement & Sport Sciences, 2-84, 2014, pp. 9-97.

**Lecocq G.**, « La Blessure », in Andrieu B., Vocabulaire de philosophie du sport, Lausanne, L'âge d'homme, 2015, pp. 372-382.

Lecocq, G., « Pour un triple éloge de la perte, de la détresse humaine et des dimensions spirituelles de la résilience », in Etienne A-M., Bragard I., Evolutions sociales, innovations politiques. Nouveaux enjeux en Psychologie de la Santé, Paris, Editions des archives Contemporaines, 2016, pp. 212-215.

Pradier P., **Bourgeois P.**, Beyaert C., « Posture en station debout et alignement vertical des yeux par rapport aux pieds chez des personnes ayant des troubles orthopédiques touchant le tronc et/ou les membres inférieurs », Neurophysiologie Clinique/Clinical Neurophysiology , n°46, 2016, p. 275.

Morales Y., Saint-Martin J., Travaillot Y., Bazoge N., **Lebecq PA.**, "Sport et santé : la FFEPGV en actions", JuriSport n°172, février 2017, pp. 41-45.

Courtois R., Petot J-M., Lignier B., **Lecocq G.**, Plaisant, O., "Does the French Big Five Inventory evaluate facets other than the Big Five factors?", L'Encéphale, <https://doi.org/10.1016/j.encep.2017.02.004>.

**Lecocq, G.**, « La fragilité de l'étudiant-résilient : une voie d'accès à une parole créatrice qui rend consistant un projet universitaire authentique », in Dubois M., Vitali, M-L., Sonntag M., Création, créativité et innovation dans la formation et l'activité d'ingénieur, Belfort-Montbéliard, UTBM, 2017, pp. 152-166.

**Lecocq G.**, "Body ecology and academic well-being", in Andrieu A., Parry, J., Porrovecchio, Sirost O., Body Ecology and Emersive Leisure. London, Routledge, 2018, pp. 165-173.

En annexe 2, vous trouverez les autres publications auxquelles les enseignants-chercheurs de l'ILEPS ont participé.

TEAM S<sup>2</sup> coordonne également l'initiation à la recherche dans la formation de Licence STAPS, la méthodologie de recherche et le suivi des mémoires de recherche des Master MEEF et SMMS, ainsi que des mémoires de recherches du DU Podologie, Biomécanique et Sport qui sont, eux, exclusivement centrés sur la santé.

La mise en place au sein de la COMUE Paris Seine d'un DU Podologie, Biomécanique et Sport étend d'autant le domaine d'intervention de TEAM S<sup>2</sup> dans le domaine de la formation à et par la recherche.

Par ailleurs, au contraire d'un isolement en partie induit par l'adossement de la Licence STAPS à un jury rectoral, le transfèrement de la Licence STAPS au sein de la COMUE Paris Seine permettra (dossier en cours) un rapprochement dynamique vers des laboratoires, des équipes d'accueil et des Instituts dont les axes de recherche peuvent s'adosser aux formations proposées par l'ILEPS.

Ainsi l'objet Santé de TEAM S<sup>2</sup> a l'opportunité de se développer en synergie avec les perspectives impulsées par l'INSHEA, le parcours MEEF de l'ESPÉ de Versailles « Accessibilité pédagogique, remédiation, inclusion pour les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers » et les orientations de l'International Federation of Adapted Physical Activity et de l'Association Francophone pour le développement des activités physiques adaptées.



L'inauguration du laboratoire BONHEURS (Bien-être, Organisations, Numérique, Habitabilité, Relations, Savoirs) qui a eu lieu le 22 mai 2018 à la Maison Internationale de la Recherche de l'Université Paris Seine est l'occasion de croiser, dès l'année universitaire 2018-2019, des perspectives de recherche et de formation concernant le bien-être des élèves et des étudiants.

**« Au contraire de la première année, le référentiel de compétences attendues des stages de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années n'est pas présenté dans le dossier, mais l'évaluation du stage intègre la présentation d'un porte-folio de compétences »** (cf- § Organisation pédagogique – alinéa 2)

L'utilisation et l'harmonisation d'un porte-folio de compétences électronique (Mahara) constitue l'un des chantiers actuels sur le plan pédagogique. Ce porte-folio est opérationnel en L1 et en MEEF 2 depuis plusieurs années et un travail de formalisation des compétences professionnelles acquises est entrepris depuis deux ans en Master SMMS (« Analyse de la démarche de professionnalisation » en M1 et « Formalisation des acquis de l'alternance » en M2).

L'objectif est de mettre en place dès la rentrée 2018 un outil qui suive l'étudiant de la L1 au M2 (quel que soit le parcours suivi) et d'harmoniser les attentes, notamment en terme d'oral de stage dans chaque année de formation.

Les « **relations avec les autres formations de niveau licence de l'Institut Catholique de Paris ne sont pas présentées et/ou discutées** » (cf- § Positionnement dans l'environnement – alinéa 1), c'est effectivement vrai et en grande partie dû à la distance géographique difficilement conciliable avec le planning des cours en licence, contrairement à ce qui peut être mis en place au niveau du Master MEEF.

C'est pourquoi tout en gardant nos liens avec l'Institut catholique de Paris, notre adhésion à l'Université Paris Seine depuis de nombreuses années, nous a permis un rapprochement académique : le conventionnement avec la COMUE et l'UCP sur le Master SMMS (Sciences du Management) en 2008, le DU Podologie, Biomécanique et Sport en 2017, la mise en place du DEUST ACSS (Animation et Commercialisation des Services Sportifs) à la rentrée 2018.

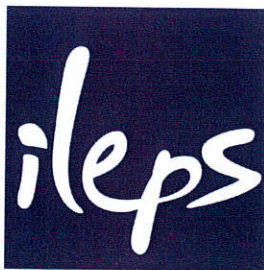
Dans l'optique de proposer une plus grande offre de formation, nous travaillons actuellement sur divers projets d'ouverture, à savoir :

- une licence en Sciences de l'Education,
- un parcours Economie et Sport adossé à la Licence Economie-Gestion de l'UCP avec une « Majeure Economie et Gestion et une Mineure Sport » ou sous forme de Majeure/Majeure avec double licence,
- une licence professionnelle Commercialisation des Produits et Services Sportifs, qui ferait suite au DEUST ACSS.

La politique de site universitaire avec la création d'un grand établissement et la perspective d'un collège universitaire permettra à l'ensemble des établissements supérieurs de Cergy-Pontoise y adhérant d'offrir une diversité de passerelles, d'échanges pédagogiques et de nombreux partenariats.

Cergy,  
Le 19 juin 2018

Philippe ROUDEN,  
Directeur.



## ENQUETE D'INSERTION A 6 MOIS SORTANTS 2016

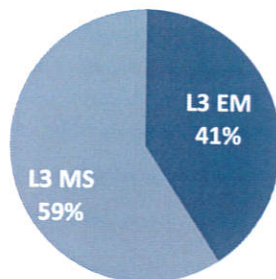
Cette enquête porte sur les étudiants de Licence STAPS 3<sup>ème</sup> année et de Master SMMS et MEEF arrivés en fin de parcours en juillet 2016.

Les questionnaires ont été diffusés par mails à partir de février 2017 et des relances ont régulièrement été effectuées par les responsables de pôles et enseignants jusqu'à la fin du mois de juin.

# LICENCE

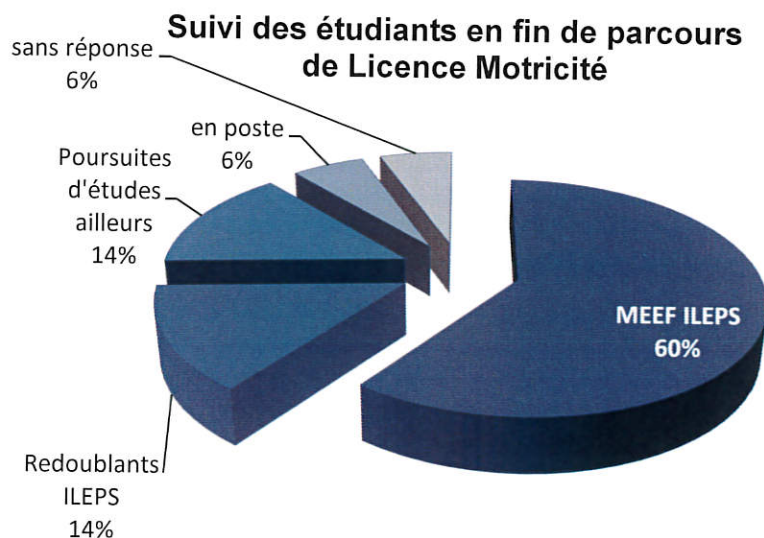
En juillet 2016, 86 étudiants de 3<sup>ème</sup> année de licence sont arrivés en fin de parcours.

## Répartition des étudiants selon le parcours



**Parcours Education et Motricité (EM) : 35 étudiants :**

- 21 d'entre eux ont poursuivi en Master MEEF 1<sup>ère</sup> année à l'ILEPS,
- 5 redoublements à l'ILEPS,
- 9 sont partis (26 %).



Ont été interrogés les 9 personnes ayant quitté l'ILEPS à l'issue de la licence, 7 ont répondu : 2 sont en poste, 5 sont en poursuite d'étude.

Concernant l'accès à l'emploi, les personnes sont en CDI (un à temps plein, l'autre en temps partiel (25h/semaine)). Ce sont des employées dans des entreprises privées du domaine du sport, l'une en PME du loisir et du tourisme sportif, l'autre en grande distribution sportive. Leurs salaires mensuels bruts sont compris entre 1300 et 1500 €.

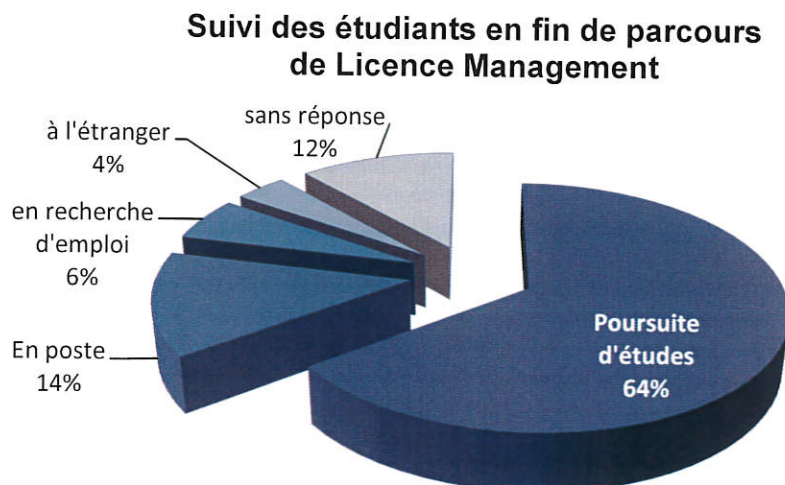
Pour ceux qui ont fait le choix de la poursuite d'études ailleurs qu'à l'ILEPS, ils ont tous préparé le Master MEEF Spécialité Professeur des écoles – 1<sup>er</sup> degré.

## Parcours Management du Sport (MS) : 51 étudiants

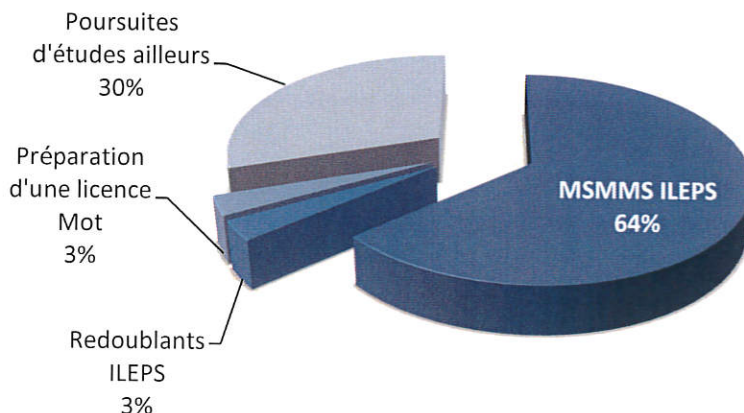
- 21 d'entre eux ont poursuivi en Master SMMS 1<sup>ère</sup> année à l'ILEPS (41%),
- 1 en redoublement à l'ILEPS (2 %),
- 1 poursuite en licence 3 Education et Motricité à l'ILEPS (2 %),
- 28 sont partis (55 %).

Concernant les 28 étudiants partis de l'ILEPS, 22 ont répondu à l'enquête.

- 2 sont en année de césure à l'étranger,
- 6 sont en poste
  - Ces jeunes diplômés sont surtout embauchés à temps partiel; dans des entreprises variées et pratiquement toutes en relation avec le sport. Ce sont des salariés dont le revenu est peu élevé (moins de 1300 € bruts/mois).
- 1 est sportif de haut niveau,
- 3 sont en recherche d'emploi, dont l'un recherche le statut d'intermittent du spectacle.
- 10 sont en poursuite d'études.



## Focus sur les L3 Management poursuivant leurs études



Pour les étudiants poursuivant leurs études ailleurs qu'à l'ILEPS, tous vont en Master ou en Ecoles de Commerce.

- 3 en Ecoles de Commerce dans le programme grandes école (EDHEC - SKEMA – RBS),
- 3 en université (La Sorbonne, Nanterre et Rouen),
- 4 en écoles de commerce de moins grande renommée du type INSEEC, EDC.

Au niveau des spécialités choisies, 2 restent dans le domaine sportif, les autres s'orientent vers le management de projet, le marketing digital ou le contrôle de gestion.

## MASTER SMMS

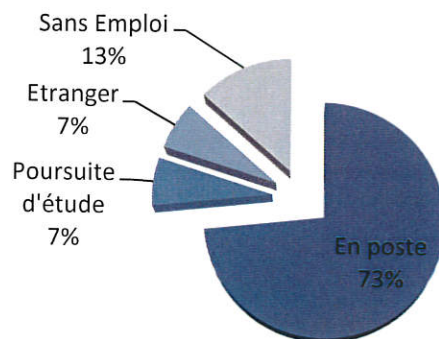
**Master Sciences Du Management et Métiers du Sport** : 30 étudiants en 1<sup>ère</sup> année dont 22 apprentis.

- 26 sont passés en 2<sup>nde</sup> année à l'ILEPS
- 4 sont partis
  - Sur ces 4 étudiants, 3 ont répondu à l'enquête : 2 sont en poste dont l'un a repris l'entreprise familiale. L'autre est en Master 2 Economie – Gestion « management de l'entreprise » à Grasse 06.

Pour la promo de 2<sup>ème</sup> année, elle était composée de 22 étudiants (dont 15 apprentis – 3 stagiaires – 4 redoublants). Tous sont partis à l'issue de la formation.

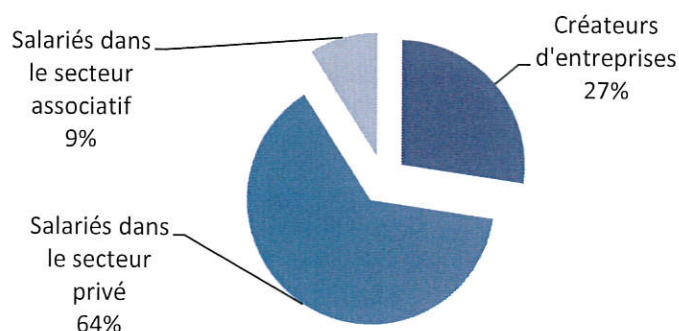
Dans la mesure où seuls les apprentis ont répondu, le focus sera mis sur ce statut.

### Situation des apprentis 6 mois après leur sortie d'études



On constate qu'une majorité d'entre eux sont en poste ou en projet (13/15 soit 87 %). Parmi les 2 qui sont sans emploi, l'un n'en cherche pas.

### Situation des personnes en poste



Concernant les salariés, beaucoup ont été recrutés dans l'entreprise où ils ont effectué leur apprentissage (7 sur 9 soit 78 %).

Enfin, concernant le salaire moyen, il est d'environ 2 000 € Bruts mensuels hors primes.

# MASTER MEEF

En **Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation 1<sup>ère</sup> année**, n'ont été interrogés que les étudiants qui n'ont pas eu le concours et qui ont quitté l'ILEPS à l'issue de la 1<sup>ère</sup> année, soit 5 sur 38.

Pour autant, aucune analyse ne pourra être faite sur ces personnes, puisqu'une seule a répondu. Pour information, il est apprenti et prépare un DE JEPS Perfectionnement sportif en natation et course.

Ceux qui n'ont pas eu le concours mais qui, néanmoins, passent en 2<sup>ème</sup> année à l'ILEPS ne sont pas interrogés.

Les Master MEEF 2<sup>ème</sup> année ne sont également pas interrogés car les informations relatives à leur insertion professionnelle et au poste occupé sont connues. Il s'agit, effectivement, de cadres A de la Fonction Publique – Indice 319 – Echelon 1 en tant que professeur stagiaire à l'issue de la 1<sup>ère</sup> année et Echelon 3 en tant que professeur titulaire à l'issue de la 2<sup>ème</sup> année. Ceci correspond à un salaire mensuel brut de 2 000 € auquel sont ajoutées les primes diverses (activités en ZEP, suivi et orientation des élèves, professeur principal, heures supplémentaires).

Les informations qui suivent complètent celles de l'enquête d'insertion et sont fournies par le service pédagogique du MEEF.

Analyse quantitative MEEF1

MEEF 1	Effectifs	Taux de réussite CAPEPS/CAFEP EPS	Taux de réussite CAPEPS	Taux de réussite CAFEP EPS	Taux de réussite M1	Nbre de départs vers M2 public (lauréats CAPEPS)
2014/2015	22	68%	50%	75%	90%	6
2015/2016	32	56%	67%	50%	90%	13
2016/2017	36	58%	47%	71%	94%	13
2017/2018	48					

Analyse quantitative MEEF2 alternatif (reçus M1/collés concours)

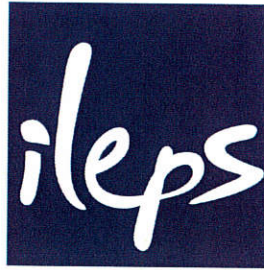
MEEF2 alternatif	Effectifs	Taux de réussite CAPEPS/CAFEP EPS	Taux de réussite Master
2014/2015	8	87%	0%
2015/2016	6	83%	0%
2016/2017	12	58%	0%
2017/2018	20		

Analyse quantitative MEEF2 PST

MEEF2 PST	Effectifs	Taux de réussite Master	Insertion professionnelle
2014/2015	7	100%	100%
2015/2016	14	100%	100%
2016/2017	15	100%	100%
2017/2018	16	100%*	100%**

\*Sous réserve du jury du 3 juillet 2018

\*\*Sous réserve de titularisation jury du 3 juillet, le MEN assurant le recrutement de tous les lauréats



**Extrait catalogue Recherche – TEAM S<sup>2</sup>**

**1. Publications équipe Enseignants-chercheurs**

**Lecocq, G.**, « Entre excellence exclusive et fragilité inclusive : une éducation corporelle émancipatrice vaut la peine d’être vécue dans le contexte scolaire », La Nouvelle Revue. Education et sociétés inclusives, n°81, 2018, pp. 65-80.

Morales Y., Saint-Martin J., Travaillet Y., Bazoge N., **Lebecq PA.**, "Les Fédérations sportives face aux défis du vieillissement (FFEPGV : 1990-2017)", Gérontologie et Société n°156, à paraître été 2018.

**Lebecq PA.**, Morales Y., Saint-Martin J., Travaillet Y., « Les controverses scientifiques et épistémologiques relatives à l'éducation du corps dans les années 1960 - Illustration à travers l'action de la FFEPGV », in Liotard P., Le sport dans les sixties. Pratiques, valeurs, acteurs, Reims, EPURE Presses Universitaires de Reims, 2016.

**2. Communications**

**Bourgeois P.**, Pradier P. « Influence de l'organe de la peau dans la gestion de l'équilibre. Effet d'un traitement des cicatrices et stabilométrie », 2nd international congress of Stabilometry and Posturology. "Normes & protocoles. Stabilométrie et occlusion », Mestre-Venice (Italy), 2013 .

Sébastien MALPEL, Mohamed DJOUANI, Dalila KESSOUAR, **Marie-Stéphanie ABOUNA**, Sophie DEMONCEAUX, Robert ANDRES, Nathalie PINSARD, Emmanuela DI SCALA, « "What can be done to avoid cancer" in the students' mind », IOSTE Conference, Dijon, April 25-26, 2018.



### 3. En cours

Communication pour le CESH, Bordeaux octobre 2018 : Morales Y., Saint-Martin J., Travaillot Y., Bazoge N., **Lebecq PA.**, "L'avènement d'un nouveau patrimoine de culture physique à destination des publics seniors à travers l'exemple de la FFEPGV (1990-2018)"

Article en révision : Sébastien MALPEL, Mohamed DJOUANI, Dalila KESSOUAR, **Marie-Stéphanie ABOUNA**, Sophie DEMONCEAUX, Robert ANDRES, Nathalie PINSARD, Emmanuella DI SCALA, «"What can be done to avoid cancer" in the students' mind », Annales Universitatis Paedagogicae Cracoviensis. Studia ad Didacticam Biologiae Pertinentia

Projet : **Narjiss MEKAOUI** et **Marie-Stéphanie ABOUNA** travaillent sur les liens entre le sport et l'homéopathie au sein du projet « Homeopathic projet » porté par l'Université de Bourgogne et différents laboratoires en France et en Pologne. Ce projet est en cours d'instruction pour un financement dans le cadre du Programme européen H2020.

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)